

Bon No: 001122841		1ere Gachée: 13:23 (1)		Date: 09/10/2025		reap031025083446		Zone: TRANSPORT TOI	
Quantité: 7.50 m3		référence commande(2): 04 70 97 17 65						Véhicule: M89 8x4 ROUXEL BAC	
client: 411616 chantier: 161634		PASS ET CIE FRANCE		22 BIS RUE DE ROMAINVILLE 03300 Cusset Avenue Ampère 06.38.83.99.16 51000 Châlons-en-Champagne				M89 BACO	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
13:22						température: vitesse du vent: validité:		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton PJEXT1A330		désignation(6)(8) EXTRUDE		certification		classe d'exposition(3) XF2		Classe Chlorure CL 0,40	
								consistance(7) S1	
								Dmax 20	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C30/37	
appellation commerciale EXTRUDE Dm20 S1 CEM2 330									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE				EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1